

Annonces légales publiées sur [www.lagazettefrance.fr](http://www.lagazettefrance.fr) le 25/09/2025

## CONVERSION DU REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17/09/2025)

**SAS ACM COIFFURE**, 197 Avenue du Moulin a Vent, 60100 Creil, RCS COMPIEGNE 832 294 425. coiffure. Par jugement du tribunal de commerce de Compiègne en date du 17/09/2025. Jugement du tribunal de commerce de Compiègne en date du 17 septembre 2025, a prononcé la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, sous le numéro 2025J00201, désigne liquidateur Angel-Hazane- Duval représentée par Me Denis Hazane 24 rue Notre-Dame de Bon Secours 60200 COMPIEGNE

<https://www.lagazettefrance.fr/annonce-legale/20250925095656-790270-000022638063> - 25/09/2025 - 10202608269316

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19/09/2025)

**ANSELME Fabrice, Willy**, 22 Rue du Vélodrome, 02300 Chauny, non inscrit au RCS. Travaux De Maçonnerie Générale Et Gros Oeuvre De Bâtiment,. Par jugement du tribunal de commerce de Saint Quentin en date du 19/09/2025. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 mars 2024, désignant liquidateur la SELARL Evolution en la personne de Maître Guillaume Randoux 2 Rue des Champions 02100 Saint-Quentin . Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

<https://www.lagazettefrance.fr/annonce-legale/20250925095656-836471-000068154584> - 25/09/2025 - 10202608352594

## DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 18/09/2025)

**SARLU DU PAIN A TABLE**, 5 Place du Général de Gaulle, 02230 Fresnoy le Grand, RCS SAINT QUENTIN 443 652 268. boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Par jugement du tribunal de commerce de Saint Quentin en date du 18/09/2025. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

<https://www.lagazettefrance.fr/annonce-legale/20250925095655-959753-000058767072> - 25/09/2025 - 10202608253367